

France-Romainville: Engineering services

OJ S 9/2020 14/01/2020

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Ville de Romainville

Postal address: Direction de la commande publique et des affaires juridiques

Town: Romainville Cedex

NUTS code: FR106 Seine-Saint-Denis

Postal code: 93231

Country: France

E-mail: Achats.publics@ville-romainville.fr

Telephone: +33 149209395

Internet address(es):

Main address: <http://www.ville-romainville.fr>

Address of the buyer profile: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <http://www.achatpublic.com>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2020_F782n5E_LX

I.4. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Mission d'architecte urbaniste. Coordonnateur de l'opération de requalification urbaine du quartier Gagarine à Romainville

Reference number: 220001

II.1.2. Main CPV code

71300000 Engineering services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Mission d'architecte urbaniste. Coordonnateur de l'opération de requalification urbaine du quartier Gagarine à Romainville.

II.1.5. Estimated total value

Value excluding VAT: 400 000,00 EUR

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

71250000 Architectural, engineering and surveying services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR106 Seine-Saint-Denis

Main site or place of performance: Romainville.

II.2.4. Description of the procurement

Mission d'architecte urbaniste. Coordonnateur de l'opération de requalification urbaine du quartier Gagarine à Romainville.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Méthodologie pour assurer la cohérence urbaine et architecturale sur les espaces privés / Weighting: 10

Quality criterion - Name: Méthodologie phase analyse et dépôt de PC / Weighting: 10

Quality criterion - Name: Méthodologie phase DCE et exécution / Weighting: 10

Quality criterion - Name: Méthodologie pour assurer la cohérence urbaine et architecturale des espaces publics / Weighting: 10

Quality criterion - Name: Méthodologie de la diffusion de l'information et de la concertation / Weighting: 10

Quality criterion - Name: Moyens humains et matériels affectés à la réalisation des prestations (contact dédié, personnels affectés au marché, etc.) / Weighting: 5

Quality criterion - Name: Qualité de la démarche environnementale dans le respect du master plan qui sera imposé aux promoteurs / Weighting: 5

Price - Weighting: 40

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 48

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

La durée du marché est de 12 mois à compter de sa notification. Le marché pourra être reconduit 3 fois sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans. La reconduction est expresse. En cas de décision de reconduction, celle-ci sera notifiée au titulaire par écrit au moins 3 mois avant l'échéance du marché.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11.

Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

En application des articles R. 2142-6 et suivants jusqu'au R. 2143-6 du CCP doivent produire:

- déclaration de chiffre d'affaires: déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services objet de l'accord-cadre, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles,
 - attestation d'assurance: déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels,
 - déclaration d'effectifs: déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années,
 - références de service similaires: présentation d'une liste des principaux services/fournitures /travaux effectués au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé,
 - titre d'études et titres professionnels: indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services/fournitures/travaux de même nature que celle du marché,
 - liste des moyens techniques: déclaration indiquant le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature,
 - certificats de qualifications professionnelles: la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat. Si, pour justifier de ses capacités, le candidat souhaite faire prévaloir les capacités professionnelles, techniques et financières d'un autre intervenant quel qu'il soit, il devra produire les pièces visées ci-dessus relatives à cet intervenant. Il devra également justifier qu'il disposera des capacités de cet intervenant pour l'exécution du marché.
- En application des articles R. 2143-3 et suivant du CCP les candidats doivent produire:
- formulaire DC1 ou lettre de candidature,
 - déclaration sur l'honneur: le candidat produit une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles R. 2143-3 et suivants relatif aux CCP et aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

Nota: le candidat peut utiliser la déclaration annexée au présent règlement de la consultation (annexe 1). Attention, le pouvoir adjudicateur rappelle que la signature d'une telle déclaration est obligatoire,

- redressement judiciaire: le candidat produit la copie du ou des jugements prononcés, s'il est en redressement judiciaire,

— engagement juridique des opérateurs invoqués à l'appui de la candidature: pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution de l'accord-cadre, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique; le(s) pouvoir(s) habilitant le signataire à engager le candidat individuel ou chaque membre du groupement; le DUME est possible en application de l'article R. 2143-4 du CCP.

III.2. Conditions related to the contract

III.2.2. Contract performance conditions

Une avance est accordée au titulaire du présent accord-cadre dans les conditions fixées par les articles R. 2191-3 et suivants du code de la commande publique sauf renonciation expresse dans l'acte d'engagement. Le taux de l'avance est fixé à 5 %. Toutefois, si le titulaire du marché public est une petite ou moyenne entreprise mentionnée à l'article R. 2151-13 du code de la commande publique, le taux de l'avance est porté à 10 %.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 14/02/2020 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 14/02/2020 Local time: 13:00

Place:

Romainville.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Le présent marché est passé à prix mixte selon la nature des prestations. Prestations réalisées forfaitairement correspondant aux éléments de mission de base qui composent la DPGF et décrits au sein du CCTP. Ces prestations seront réglées sur la base du prix global et forfaitaire inscrit dans la DPGF. Prestations réalisées sur bons de commande correspondant aux éléments de mission qui composent le BPU. Ces prestations seront exécutées par

l'émission de bons de commande successifs selon la survenance des besoins en application des articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique. Pour la réalisation de l'ensemble des prestations (que ce soit pour la partie forfaitaire et la partie à bons de commande), le marché est conclu avec des montants minimal et maximal annuels suivants:

- montant minimal annuel: 20 000 EUR HT,
- montant maximal annuel: 100 000 EUR HT.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Montreuil

Postal address: 7 rue Catherine Puig

Town: Montreuil

Postal code: 93558

Country: France

E-mail: Grefte.ta-montreuil@juradm.fr

Telephone: +33 149202000

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

Concernant la présente consultation, les éléments relatifs aux procédures de recours sont les suivants: tout recours gracieux peut être adressé à la mairie dans un délai de 2 mois à compter de la date de notification d'une décision. Dans les conditions fixées par le Code de justice administrative français (CJA), peuvent être formés devant le TA de Montreuil:

— un référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (art. L. 551-1 CJA),

— un recours en excès de pouvoir formé contre une décision, dans les 2 mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée (art. R. 421-1 CJA) ou à partir d'une décision implicite de rejet (art. R. 421-1 CJA),

— un recours de plein contentieux contre une décision de rejet d'une demande préalable et, en cas de décision expresse de rejet, dans un délai de 2 mois à compter de la date de notification de cette décision (art. R. 421-3 CJA). Des délais supplémentaires de distance s'ajoutent au délai de 2 mois dans les cas prévus à l'article R. 421-7 CJA,

— pour les concurrents évincés et après la signature du contrat, un recours de pleine juridiction dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité en application de l'arrêt du Conseil d'État, n° 291545, 16.7.2007, Société Tropic Travaux Signalisation,

— pour les tiers susceptibles d'être lésés dans leurs intérêts de façon suffisamment directe et certaine par la décision de refus de résiliation d'un contrat, un recours de pleine juridiction dans un délai de 2 mois à compter de la décision rejetant leur demande de résiliation, en application de l'arrêt du Conseil d'État, n° 398445, 30.6.2017. Le CJA français est consultable sur le site officiel Légifrance: <http://www.legifrance.gouv.fr> — Le recours peut être formé par courrier adressé au tribunal administratif de Montreuil, sis 7 rue Catherine Puig, 93100 Montreuil ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

VI.5. Date of dispatch of this notice

10/01/2020